

Message du Président

L'absence d'un organe de liaison entre les membres de l'ASA-SVS, qui soit en même temps un organe d'échange d'information et d'expériences en matière d'arbitrage, constitue une lacune évidente. Elle est difficilement acceptable aujourd'hui où l'arbitrage commercial, surtout international, revêt une importance pratique sans précédent et suscite partout un intérêt croissant et où, dans notre pays, le sentiment se généralise qu'il est dangereux de "dormir sur les lauriers" de la belle tradition suisse de l'arbitrage et qu'une politique plus active s'impose. Ce sentiment nous paraît attesté, par exemple, par le nombre réjouissant des nouvelles adhésions recueillies ces derniers mois par l'ASA, par l'intérêt marqué par les participants à nos Assemblées et par tous ceux qui se sont déclarés prêts à travailler au succès du Congrès international de Lausanne 1984.

Quoi qu'il en soit, ce petit fascicule constitue une première tentative, fort modeste encore, de combler une lacune de plus en plus ressentie. Il appartiendra à chaque membre de notre Association, s'il juge utile l'idée d'un tel bulletin, de contribuer à améliorer cet essai sans prétentions et à l'enrichir jusqu'à en faire un jour - pourquoi pas? - une publication suisse véritable en matière d'arbitrage, une publication qui puisse se comparer à celles de l'étranger et qui témoigne de la vitalité de l'arbitrage en Suisse et du dynamisme des praticiens suisses de l'arbitrage, qu'ils appartiennent au monde juridique ou à celui du commerce et de l'industrie.

D'avance merci à tous ceux, membres anciens ou nouveaux, qui feront bon accueil à ce petit bulletin et accepteront d'y collaborer, dans l'une ou l'autre de nos trois langues officielles ou en langue anglaise.

Pierre Lalivé